



Objet : Délégation aux Fonctions d'Officier de l'État Civil - Madame Anne-Marie CHOISNE - du lundi 27 mai au samedi 1er juin 2024

ARRETE

LE MAIRE DE LA VILLE DU MANS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Etant donné l'empêchement de Messieurs et Mesdames les Adjointes,

Arrête

ARTICLE 1er : Madame Anne-Marie CHOISNE, Conseillère Municipale, est déléguée, concurremment avec Nous, pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil, du lundi 27 mai au samedi 1^{er} juin 2024.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Mans, le 22 mars 2024

Le Maire,

Signé par Stéphane LE FOLL

Stéphane LE FOLL
Président de Le Mans Métropole,
Ancien Ministre